

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 28 juin 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMAN Frédéric; ANDRIANTAVY Anne-Sophie; BARTHELET Catherine; BESANCON Jean-Noël; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; CURIE Pascal; DEVESA Cyril; FALCINELLA Béatrice; GALLIOT Gérard; GALLIOU Françoise; GUYEN Yves; HUOT Daniel; JAVAUX Thomas; LAIDIE Franck; LEGAIN Olivier; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; LOYAT Michel; MAILLOT Elsa; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; STHAL Rémi; THIEBAUT Catherine

C.C.A.L.L : MARGUET Vincent

C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique

C.C.P.O : DUCRET Sylvain; MAMET Gérard; PROST Jean-Paul

C.C.V.M : MARCHAL François; MORALES Roland

C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; PATUROT Léon

C.C.V.A : PIQUARD Charles

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André; DUCHEZEAU Pascal; FELICE Alain et son suppléant BAVERL Julie; FELT Marcel FIETIER Vincent; LINDECKER Cédric; WANLIN Sylvie

C.C.A.L.L : MAIRE Pierre

C.C.D.B.B : CONTINI Jean Claude

C.C.V.A : BRULET Daniel; HERANNEY François

Secrétaire de séance : GALLIOT Gérard

Procuration de vote :

Mandants : FELICE Alain; HERANNEY François; BRULET Daniel; MENESTRIER Jean-François

Mandataires : DUCRET Sylvain; PIQUARD Charles; JAVAUX Thomas; RUTKOWSKI Serge

Objet : 4.A Acquisition du terrain de DEVECEY : parcelle actuelle et extension

4 A. ACQUISITION DU TERRAIN DE DEVECEY : PARCELLE ACTUELLE ET EXTENSION

Rapporteur : Yannick POUJET, Vice-Président

Le SYBERT a engagé une démarche de réaménagement et de modernisation de ses déchetteries, notamment afin d'améliorer l'accueil du public et de développer de nouvelles filières.

Pour cela, il est souvent nécessaire de disposer de surface complémentaire. Les communes et communautés ne souhaitant pas acquérir les parcelles pour les mettre à disposition du SYBERT, une acquisition directe est préférable pour mener à bien ces projets.

Par délibération en date du 25 mars 2015, le SYBERT a autorisé la Présidente à lancer les démarches d'acquisition en direct des parcelles nécessaires aux extensions des déchetteries de Placey et Devecey.

Après avoir mené une étude de réaménagement et une prospection foncière, il est proposé d'acquérir les parcelles suivantes sur la commune de DEVECEY (voir annexe n° 1) : parcelles AK n° 63 (2 996 m²), 64 (596 m²), 65 (1 293 m²), 66 (733 m²), 67 (872 m²), 133 (190 m²) et 135 (569 m²) sises au lieu-dit « Les Miels ».

Ces parcelles sont la propriété de la commune de Devecey et couvre une surface de 7 249 m².

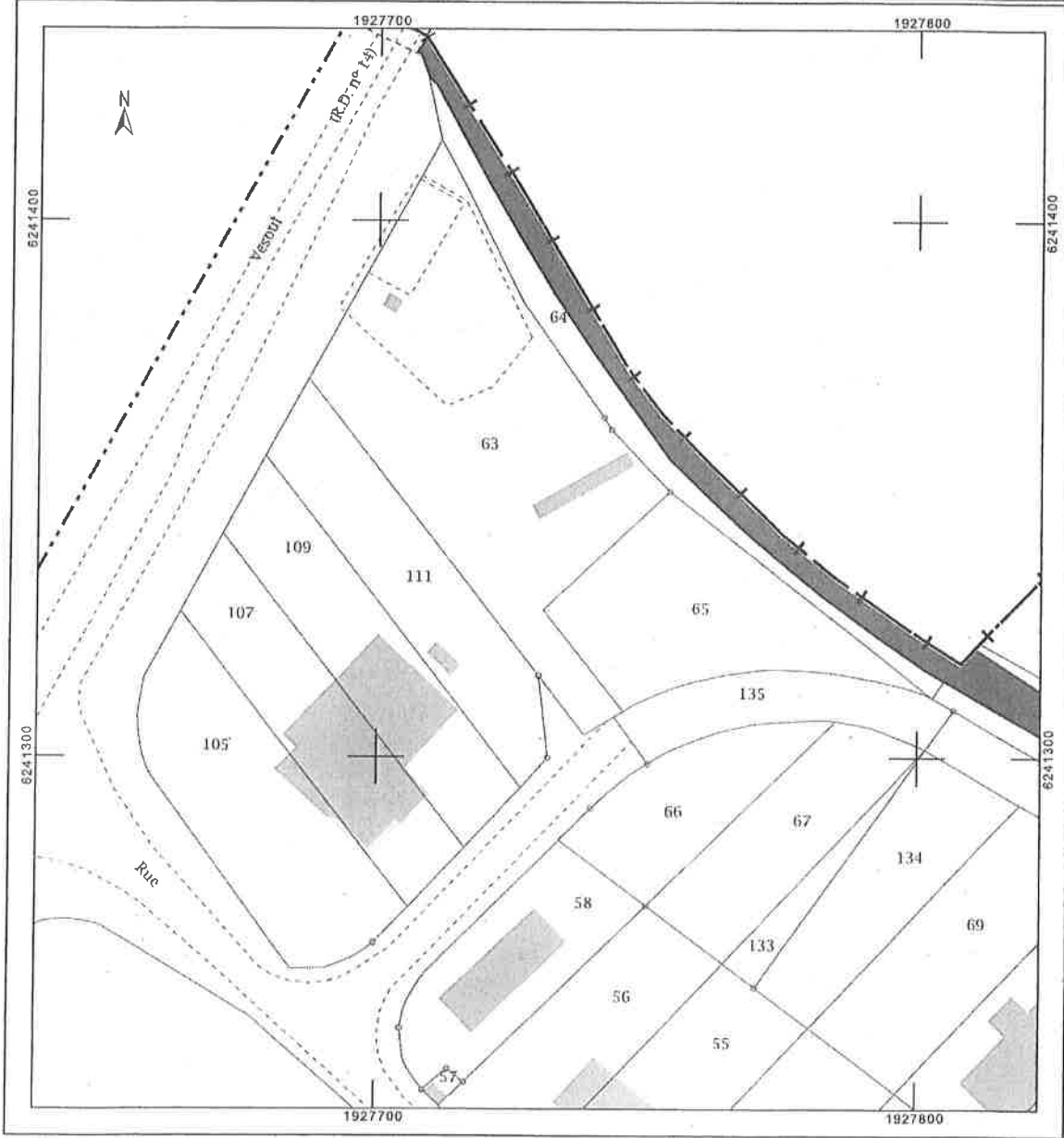
Le prix d'achat se monte à 65 421 €, hors frais de notaire. Il a été établi par France Domaine à la demande de la commune.

Il est précisé que le paiement de ces sommes sera engagé aussitôt après l'accomplissement des formalités administratives notariales.

Les crédits budgétaires nécessaires à cette opération ont été ouverts au budget 2016.

Annexe n° 1 : Plan cadastral de la Commune de DEVECEY :

Département : DOUBS Commune : DEVECEY	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : POLE TOPOGRAPHIQUE CADASTRE BESANCON Réception mardi 8h45-12h/13h30-16h15 et sur RdV 25042 25042 BESANCON CEDEX tél. 03 81 47 24 00 -fax 03 81 47 24 21 E-mail : cdif.besancon@dgfip.finances.gouv.fr
Section : AK Feuille : 000 AK 01 Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 05/02/2015 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF83CC47 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr



A l'unanimité, le Comité Syndical :

- **se prononce favorablement sur l'acquisition des parcelles AK n° 63 (2 996 m²), 64 (596 m²), 65 (1 293 m²), 66 (733 m²), 67 (872 m²), 133 (190 m²) et 135 (569 m²) sises au lieu-dit « Les Miels » pour un montant de 65 421 €, hors frais de notaire ;**
- **autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tous les actes afférents à cette acquisition.**

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUIL. 2016



Contrôle de légalité